

Du côté de Bellechaume

n° 22

Informations
municipales, vie
associative,
animations et
commémorations

...

Nouvelle Formule
Septembre 2019

En raison de la périodicité des informations de la commune et des associations du village, le petit journal « Du côté de Bellechaume » vous sera proposé une fois par an.

Nous espérons qu'il continuera à correspondre à vos attentes et vous invitons à faire toute suggestion en mairie.

Horaires d'ouverture de la mairie

et de l'agence postale :

Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h

Mardi de 16h à 18h

Vendredi de 14h à 19h

Les associations de Bellechaume

Et le nom de leurs présidents ou contacts

L'Amicale des Enfants (loto, Noël, carnaval, soirée ...)
Sandrine ROUILLY

Le Club des Loisirs (videgreniers, soirée, sortie ...)
Claudine LEPRETRE

Les Amis de Bellechaume (stock-car)
Pierre BOUROTTE

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers (feux de la Saint Jean)
Nicolas REMOND

L'association des chasseurs et des propriétaires de Bellechaume.
Richard GALLIMARD

La Bonne Impression.
Frédérique DANSE

L'association de protection de la nature et de l'environnement de Bellechaume.
Daniel BOURGET

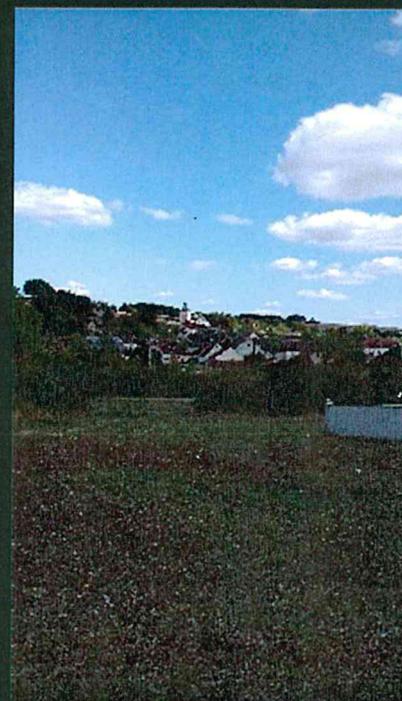
Bellechaume, son Patrimoine, son Histoire (Journées du patrimoine ...)
Alain POTTIER

Les Amis de la Saint Vincent.
Christophe COUARD.

CPI (Centre de Première Intervention) (Interventions pompiers)
Didier CHALMEAU



Bulletin d'informations municipales de Bellechaume



Annuel

Tirage 300 exemplaires

Conception / réalisation / crédits photos :
Commune de Bellechaume, 50 rue du
Professeur Ramon 89210 BELLECHAUME

mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr

Tél : 03 86 43 14 82

Distribution gratuite par nos soins.

Le mot du Maire

La période estivale est maintenant terminée ; cet été encore, les fortes chaleurs ont engendré une sécheresse qui sévit encore et plusieurs arrêtés préfectoraux sont parus afin de préserver la réserve en eau par la limitation de son usage. Cela nous concerne tous et doit nous interroger sur nos comportements afin de veiller à l'impact sur notre environnement.



Bernard
PAULMIER

C'est dans ce sens que la commune va lancer l'appel d'offres pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie. Cette opération permettra de produire et de vendre de l'électricité.

Ce premier semestre a vu nos travaux du parking de la salle des fêtes pratiquement achevés, ainsi que l'aire de skate-park et la clôture. Quelques finitions vont être apportées au niveau de l'aire de camping-car et l'éclairage public est programmé pour cet automne.

Autre décision du conseil municipal : le passage deux heures par semaine de la police municipale de Saint-Florentin, mise à disposition de quelques communes. Ceci devrait permettre une aide dans plusieurs domaines car elle sera placée sous l'autorité du Maire.

Je terminerai en vous souhaitant une bonne lecture ainsi qu'une bonne fin d'année à tous. Restant à votre service.

Discours du Maire lors des vœux :

C'est un grand honneur de vous accueillir ce soir et je vous remercie de votre présence.

Madame Maudet et Monsieur Marchand, Conseillers Départementaux ; Monsieur Delot, Président de l'Intercommunalité ; Messieurs les représentants de la Gendarmerie, du Clergé, mes collègues Maires, Membres du Conseil ; Mesdames, Messieurs,

Avant de débiter cette cérémonie, j'aimerais avoir une pensée pour les victimes et les familles frappées par l'attentat de Strasbourg. Une fois de plus, notre démocratie est touchée dans ses fondements ; cette pensée pour que ce drame ne soit pas banalisé dans notre flux d'informations au quotidien.

Pour ma part, l'année 2018 restera marquée par : l'année du centenaire de la signature de l'Armistice ; le mouvement des gilets jaunes.

L'Armistice : tout un peuple libéré de tant d'années de souffrances et son cortège de disparus ; une commémoration pour que "plus jamais cela". Le 11 novembre, en collaboration avec l'association du Patrimoine, une cérémonie plus particulière a été rendue au Monument aux morts. En effet, à l'appel de chaque soldat de notre village, l'âge, le métier, et le lieu de sa mort ont été retracés. Merci à l'association pour ses recherches qui ont abouti à l'édition d'un livre sur l'ensemble de la guerre 14-18.

L'autre sujet, les gilets jaunes ! D'accord ou pas, ceci est ma pensée. Depuis plusieurs décennies, nos dirigeants se sont succédés et ont instauré des politiques de profits ; la mondialisation, la fiscalité de l'Europe, les taxes en tous genres, le chômage, le pouvoir d'achat, ont fini par créer un profond malaise. Dans notre société, le peuple se sent abandonné, maltraité, et arrive ce qui arrive avec malheureusement beaucoup de violence. Le temps de réflexion sur notre avenir ne fait que commencer. L'année 2019 sera décisive concernant l'évolution de notre démocratie et de ses règles. Ayons confiance en tous les hommes de bonne volonté pour que soit trouvé un bon équilibre.

Déjà l'année dernière, j'évoquais ce malaise, y compris pour nos communes. Nous subissons d'un côté l'État et de l'autre l'Intercommunalité. Une baisse des subventions de l'État de 10% chaque année de la DGF depuis 2013 et des pertes de compétences à transférer à la Communauté de Communes qui depuis deux ans a augmenté les taxes de 66% en moyenne. Au niveau de la commune (et là je félicite le conseil), nous avons pu baisser les impôts de 10% ; il est vrai que nous avons du report de fonctionnement qui nous permettait une bonne gestion de ce budget. Mais il n'y a pas que les impôts !!! Nous continuons à vous aider au travers du prix de l'eau, des transports scolaires, des tickets de cantine, des subventions aux associations et autres bons d'achat.

Je pense que la commune a pris conscience de ce malaise et nous y répondons du mieux possible.

Les projets 2019 :

Le parking de la salle des fêtes ; projet 2018 pour lequel il a fallu franchir les étapes : Négociation de l'achat du terrain, réalisation de devis, bornage, demandes de subventions ... En fin d'année le marché a été attribué à Eurovia. Nous en sommes là. Ce parking sera équipé d'une aire de camping-car de 46 places, d'un éclairage public, et nous envisageons une borne de recharge électrique. Les abords de la salle seront sécurisés et le skate park aura sa place à côté du parking, comme convenu au dernier

budget. Pour l'instant, comme subventions, nous avons un peu de DETR pour l'aire du camping car et théoriquement bien plus pour le skate-park. En revanche, rien pour la parking (ni DETR, ni PÉTR) ; nous allons faire des demandes auprès du Conseil Départemental et au titre des amendes de police.

Les panneaux photovoltaïques, toujours dans nos objectifs ; un projet qui me motive, novateur à mes yeux pour la commune sachant que l'on pourra s'auto suffire et revendre le surplus. Il est compliqué de trouver la bonne solution. Un devis a déjà été réalisé et un autre sera demandé en début d'année. D'autres contacts ont été pris et le SDEY nous assistera pour étudier la meilleure solution. En 2018, des subventions avaient été refusées. Pour 2019, je viens de recevoir de la Préfecture, dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement public un courrier nous demandant de refaire un dossier car il semblerait qu'il y ait un budget alloué.

Les réalisations :

Par le biais de l'Intercommunalité, les rues Pasteur, de l'église et du Docteur Roux ont été enduites d'une bicouche ; reste à notre charge 15% du hors taxes.

L'éclairage public a été installé rue d'Avrolles.

La conduite d'eau potable de la rue Neuve qui se trouvait sur l'ancien terrain de Monsieur Chalmeau a été remise sur le domaine public.

Au cimetière les cyprès ont été arrachés et remplacés par des houx et des ifs car ils devenaient gênants pour certaines tombes.

Les services :

Suite à la fermeture du bar-épicerie (grand vide dans le village), nous avons fait installer un distributeur de pain en partenariat avec Madame et Monsieur Charpentier, boulangers à Briennon. Ils sont satisfaits de sa mise en place.

Le point bibliothèque tenu par Madame Michèle Balde est maintenu ; par contre, elle est remplacée par Madame Martine Salandé. C'est un plaisir de vous accueillir chaque premier mercredi du mois et j'invite nos lecteurs à venir découvrir cet espace de culture et de convivialité.

Et puis, un service un peu moins cool ! Suite à plusieurs altercations et malgré les arrêtés et panneaux d'interdiction de stationner, le terrain de jeux des enfants est plus souvent soumis à la dure réalité de motos, quads, voitures, et d'incivilités en tout genre. Il a été décidé de mettre en place quelques heures par semaine une surveillance par une société de sécurité ; ce n'est pas de la répression mais principalement de la dissuasion et de la pédagogie.

Il a également été décidé de mettre en place une participation citoyenne en partenariat avec la gendarmerie et la préfecture.

Le service de ramassage des ordures ménagères va désormais passer toutes les deux semaines, le vendredi ; le mardi pour les sacs jaunes. Ceci entraînera une baisse d'environ 4% sur la taxe.

Un nouveau chemin de randonnée "Chaumes et futaies" a été créé ; entièrement financé par l'Intercommunalité. Jean-Luc et Christophe se sont investis pour la réalisation de ce projet. Un panneau récapitule toutes les données.

Le bon esprit du village, c'est aussi grâce aux associations. Une fois de plus, de bons moments ont été vécus (carnaval, feux de la Saint Jean, Stock-car, vide-greniers, journées du patrimoine, Noël des enfants ...). Je remercie les Présidents, leurs membres, pour leur investissement et sollicite celles et ceux qui voudraient les rejoindre.

Après plus de 10 ans de présidence à l'Amicale des Enfants, Madame Fabienne Favot laisse sa place à Madame Sandrine Rouilly. Félicitations à elle et un grand merci à Fabienne.

Rémy quant à lui a rejoint le CPI. D'autres seraient les bienvenus afin que celui-ci perdure, et j'en profite pour leur dire combien ils sont utiles, que ce soit dans leurs interventions (tous nos sapeurs sont à jour en ce qui concerne la formation) ou dans l'animation (feu d'artifice du 14 juillet). Merci à eux et à Didier Chalmeau.

Démographie

Bellechaume a eu le plaisir de compter 5 naissances : Lucien, Cameron, Eva, Louis et Eireann. Un mariage a été célébré entre Rose des Neiges et Pascal ; et malheureusement deux décès : Monsieur Picard et Monsieur Moine.

Quelques nouvelles de l'Interco et ses projets :

L'école de musique sur la commune de Venizy

Un boudrome à Saint-Florentin

Une maison de santé encore en étude sur trois sites (Saint Florentin, Briennon, Seignelay)

Un centre aquatique également en étude

Transfert de terrains des zones industrielles

Un gros programme pour les années à venir et sûrement de bonnes réalisations qui apportent un plus à notre secteur, mais aussi un coût financier important vu la conjoncture actuelle. Faisons confiance au Président pour aller chercher les subventions car vu la conjoncture il ne sera pas judicieux d'augmenter les taxes une nouvelle fois. A voir ...

Je terminerai en remerciant Anne, notre secrétaire, qui grâce à son expérience a su trouver ses marques au sein de la commune. Même la Poste n'est plus un souci.

Des remerciements également à Rémy qui s'investit avec beaucoup de courage dans ses tâches. Il va être absent quelque temps, il vient de subir une intervention chirurgicale. Je lui souhaite un prompt rétablissement. Avec le zéro phyto cela devient compliqué pour l'entretien du village. Il nous faudra par la suite trouver des solutions car même le cimetière ne pourra plus être traité d'ici 2020 ; de même chez vous à partir de 2019.

Merci également à Censia qui a changé de statut à la commune ; elle cumule 2 heures par semaine réparties entre la location de la salle des fêtes et le ménage à la mairie.

Je remercie également tous les conseillers pour leur investissement et leur soutien. 2019 est notre dernière ligne droite pour finaliser nos projets, toujours dans la bonne humeur et pour votre intérêt, n'en déplaise à certains détracteurs.

Et maintenant je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2019. Qu'elle vous apporte joie, bonheur, prospérité et la santé ; qu'elle vous permette la réalisation de tous vos projets, dans la bonne humeur et la confiance en l'avenir.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux habitants et les remercie d'avoir choisi Bellechaume pour s'installer.

Bonne soirée. Je vous invite au vin d'honneur. Merci à tous.

ÉTAT CIVIL 2018-2019



Naissances

Loris VANDEKERCKHOVE

Cameron VIGNE

Eva DUMAND

Eireann GAILLET GUYOT

Lucien MORIN

Maïley TRON

Sacha BLAUVAC



Mariages

Pascal LECLERC et Rose des Neiges MARTIN

Ivano PUSTERLA et Amandine ONGARO

Patrick DUFOIS et Erika DERENNE



Informations diverses

Objets trouvés

Beaucoup d'objets trouvés ont été déposés à la mairie depuis mon arrivée : clés, lunettes, doudou, parapluies, vêtements, casquettes, siège de camping, casque de vélo ...

N'hésitez pas à vous renseigner en cas de perte d'un objet...

Agence postale

L'agence postale de Bellechaume est ouverte aux mêmes heures que la mairie, elle vous propose des services de proximité comme :

La vente de timbres-poste, de produits « la Poste », le dépôt de vos envois suivis ou recommandés, les affranchissements, mais aussi des retraits ou dépôts d'espèces dans la limite de 350 € par semaine (sur compte la Poste, bien entendu) ; mais aussi l'accès à une tablette tactile permettant l'accès aux services en ligne et aux services publics.

Banque Postale : 36 39

Service courrier particuliers : 36 31

Service courrier entreprises : 36 34

Pour en savoir plus :

www.laposte.fr



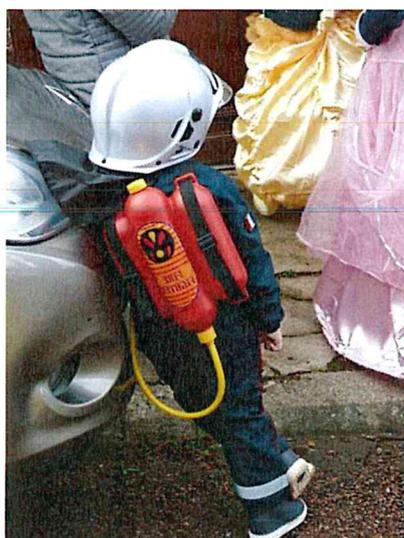
Quelques objets trouvés ramenés en mairie ...

Le cahier des associations

Amicale des enfants

Cher(e)s habitant(e)s de Bellechaume,

L'Amicale des Enfants de Bellechaume vous remercie de votre participation aux événements passés. Voici quelques photos souvenirs :



Retenez les prochaines dates :

31 octobre : Halloween

14 décembre : Noël des Enfants de Bellechaume (moins de 8 ans) avec spectacle, goûter et présence du Père Noël !

Pour avoir droit à tous ces événements et que l'on puisse savoir que vos enfants habitent Bellechaume veuillez-vous inscrire en mairie.

L'Amicale des enfants de Bellechaume, c'est quoi ?

Une association de bénévoles qui organise tout au long de l'année pour vos enfants, et grâce à votre participation nous pourrons continuer à leur faire plaisir et partager de bons moments.

Merci encore.

La présidente Mme Rouilly Sandrine 0673982845 (pour plus de renseignements me contacter).

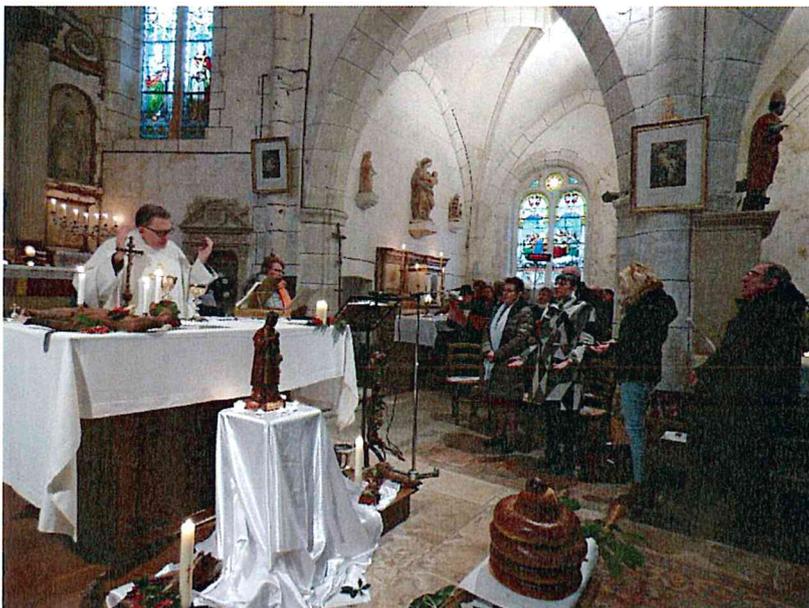
L'Amicale est sur Facebook ! Allez-y et partagez nos publications 😊

Les Amis de la Saint Vincent

Bi centenaire de la SOCIÉTÉ de SAINT VINCENT 1819-2019

Nos recherches pour trouver l'origine de la Société de SAINT-VINCENT créée en 1819 ont été infructueuses.

A cette époque, il existait au nord-est du village un important vignoble (qui sera ravagé à partir de 1870 par le phylloxéra) et on peut supposer que les professionnels du travail de la vigne, vigneron, tonneliers, cercliers, ... ont certainement créé cette société pour mettre en valeur leur savoir-faire et leur esprit de solidarité sous la protection de Saint Vincent, patron des vignerons, les croyances religieuses étant encore bien présentes à cette époque.



De nos jours, la Saint Vincent est une tradition qui perdure au même titre que d'autres Saints, Saint Hubert pour la chasse, Saint Barbe pour les pompiers, Saint Cécile pour les musiciens, etc... et c'est avant tout l'occasion de faire la fête en se réunissant autour d'un verre ou d'un bon repas pour des instants de convivialité et d'amitié.

C'est dans cette continuité et pour marquer le bi centenaire de la Société que plusieurs personnes ont acquis une très belle statue de Saint Vincent pour en faire don à l'église de BELLECHAUME. Ainsi, le 13 janvier, lors de la messe organisée par la Paroisse et célébrée devant une nombreuse assistance, cette statue mise en valeur devant l'autel, a été logiquement bénie par l'Abbé REYNAL.

Comme la bannière de 1819, désormais, elle est associée à la célébration de la fête de la SAINT VINCENT.

Les Amis de la Saint Vincent

Club des loisirs

Notre assemblée du 19 janvier s'est passée dans la bonne humeur ainsi que les moules-frites du 16.03.2019. Nous avons 65 adhérents et avons organisé un voyage d'une journée le 5 septembre. Le vide-greniers a quant à lui eu lieu dans le village le 21 juillet.

Les Amis de Bellechaume

Bonjour à tous,

L'épreuve de stock-car de Bellechaume de samedi 17 août 2019 a finalement été annulée afin de préserver la sécurité des pilotes ; et le confort des spectateurs en raison de la poussière prévisible.

Malgré une forte mobilisation de l'équipe de bénévoles, après un an de travail pour préparer le show de cette année et apporter de nouvelles surprises, le manque de précipitations de cet été, le niveau bas du cours d'eau et la recherche de plusieurs solutions nous ont contraint d'être dans l'impossibilité de préparer la piste comme il se doit.

La décision a donc été prise d'annuler la course et d'investir dans des infrastructures pour nous permettre de pallier le déficit d'eau qui risque de se reproduire dans les prochaines années.

Nous remercions tous les bénévoles et les membres du bureau qui s'étaient préparés pour cette grande soirée. Nous vous donnons rendez-vous le 3^{ème} week-end d'août 2020 avec une équipe plus motivée que jamais pour un stock-car encore plus éblouissant.

Bonne fin d'année à tous.

Le Président.



« Bellechaume, son patrimoine, son histoire »

Le 10 novembre 2018 : organisation d'une visite à l'exposition 14/18 de l'association « Mem'œil » de Précy-sur-Vrin, une excellente halte au restaurant « La Promenade » de Cézy a judicieusement agrémenté cette visite.



Janvier/Février 2019 : réorganisation de l'organigramme de l'association, après démission de deux de ses membres.

13 Janvier : commémoration et cérémonie de la Saint Vincent : messe célébrée par l'abbé RAYNAL, chants de la chorale de Briennon-sur-Armançon, procession derrière la bannière et les porteurs de brioches, dans les rues du village. Arrivée au lavoir des nombreux participants, qui ont pu déguster les pâtisseries et autres délices accompagnés d'un réconfortant vin chaud et d'un bienvenu Kir ; rien de tel pour réchauffer l'atmosphère du lieu.

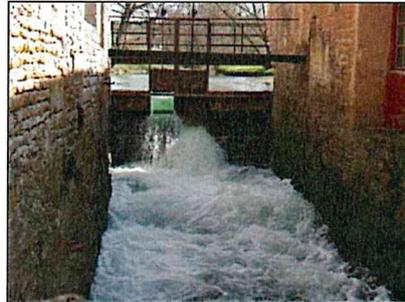
57 convives ont terminé cette journée par un repas servi à la salle des fêtes.

30 Janvier : de nombreux membres de l'Association se sont retrouvés ce jour, pour l'entretien de la vigne du patrimoine et la plantation d'une deuxième perchée de ceps. Occasion d'un sympathique apéritif.



06 Avril : sortie culturelle annuelle en Côte-d'Or :

- le matin, visite guidée des forges de Buffon, lieu emblématique du début de l'organisation industrielle. Une des premières « usines intégrées » du XVIII^{ème} siècle, pensée pour l'optimisation des étapes de la fabrication.



- Le midi, un agréable repas au restaurant « Le Marmagne » dans le village du même nom, nous a tous réjoui.

- L'après-midi, visite commentée de l'abbaye de Fontenay, abbaye cistercienne fondée en 1119, aujourd'hui désaffectée.



Par un très beau temps, quinze membres de l'Association ont visité ces deux magnifiques lieux chargés d'histoire.



Dimanche 30 juin : sixième randonnée du patrimoine empruntant le « Chemin des chaumes et futaies » (10km).

Sous un soleil radieux, sans excès, une cinquantaine de marcheurs ont parcouru le chemin balisé « Chemin des chaumes et futaies » promenade à travers la forêt, les champs et le bord du Ru d'Avrolles.

Marche agrémentée d'une pause-café et terminée par un repas/barbecue fort sympathique, où 36 participants se sont restaurés.



- Les 21 et 22 septembre, « les Journées du Patrimoine » illustrées par le thème « **Quand nos ancêtres s’amusaient** », ont attiré nos concitoyens et bon nombre de visiteurs extérieurs à la commune ; tous ont pu apprécier notre exposition et nos travaux de recherche.

Les sapeurs-pompiers de Bellechaume ont exposé photos, matériels et équipements anciens et contemporains, matérialisant 100 ans de participation active dans la commune. Le samedi soir, une veillée conviviale a emmené les visiteurs dans une promenade au travers les siècles, par des textes, musiques et chansons, à la rencontre des coutumes festives bourguignonnes. Dégustation de crêpes en fin de soirée.

De l’avis de tous, deux belles journées.

Edition et vente du livret « Quand nos ancêtres s’amusaient » (en vente à la mairie).



Perspectives :

- **Le 16 novembre** : animation « **la Fête de la Perchée** » sur le thème « la vigne et le vin ».

P'tit Press'book

Yonne Républicaine

Mardi 2 juillet 2019

BELLECHAUME

Une randonnée par chaumes et futaie



CHEMIN. Une quarantaine de marcheurs était au rendez-vous.

La randonnée Chaumes et futaies, mise en place et balisée par la communauté de communes Serein et Armance à Bellechaume, entre dans un ensemble de circuits quadrillant le territoire.

Les membres de l'association Bellechaume, son histoire et son patrimoine ont voulu tester ce chemin dimanche et une quarantaine de marcheurs l'ont parcouru avant un repas collectif. Après le café d'accueil, ils ont quitté la salle des fêtes le cœur joyeux, débutant d'abord par les futaies aux sentes étroites pour sortir du

bourg avant de parcourir les chaumes, ou plutôt les champs de céréales pas encore moissonnés. Une belle balade, malgré la chaleur, au cours de laquelle les participants ont apprécié le petit souffre de vent rafraîchissant de cette matinée.

L'association présidée par Alain Pottier a remis aux randonneurs, avant le départ, le détail du parcours avec la description des points à découvrir chemin faisant, et son propre fascicule illustré pour découvrir et identifier les arbres du domaine forestier de nos régions. ■

BELLECHAUME

Une exposition sur les loisirs d'autrefois



EXPO. L'association de l'association Bellechaume, son histoire et son patrimoine rendait notamment hommage aux pompiers.

Comment s'amusait-on autrefois? C'était le thème de l'expo que l'association Bellechaume, son histoire et son patrimoine, présentait ce week-end pour les Journées du patrimoine. Jeux de société, fêtes religieuses, feu de la Saint-

Jean, Rosière ou conscrits : toutes les occasions étaient bonnes pour s'amuser, comme ont pu le constater les visiteurs grâce à cette expo qui mettait en valeur la participation active des sapeurs-pompiers à la vie de la commune. ■

Yonne Républicaine

Mercredi 25 septembre 2019

BELLECHAUME

Un parking de quarante-six places en projet pour cette année



MAIRE. Bernard Paulmier.

Le maire de Bellechaume Bernard Paulmier a présenté ses vœux vendredi.

Avant d'aborder les projets pour cette nouvelle année, il est revenu sur ce qui n'a pu être réalisé l'an dernier et notamment le chantier de l'aménagement des abords de la salle des fêtes. L'entreprise Eurovia a finalement remporté le marché en fin d'année pour équiper un parking de quarante-six

places avec une aire pour camping-car, éclairage public, borne de recharge pour les véhicules électriques et skate-park. Par ailleurs, le projet de panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie n'est pas abandonné et sera réalisé suivant les conseils du Syndicat département d'énergies de l'Yonne (SDEY).

Il a regretté la nécessité de faire appel à une société de surveillance pour lutter contre les incivilités et altercations. D'ailleurs, le maire a souligné la volonté d'adhérer à la Participation citoyenne en partenariat avec la gendarmerie et la préfecture de l'Yonne. Une convention devant être signée prochainement. ■

ÉTAT CIVIL

La commune de moins de cinq cents habitants compte cinq naissances en 2018 pour un mariage et deux décès.

BELLECHAUME

Près de quatre cents jeunes pour Yonne Tour Sport



SPORTS MÉCANIQUES. Mini-motos et quads étaient à la disposition des jeunes, lundi.

La 14^e édition d'Yonne Tour Sport s'est arrêtée à Bellechaume lundi. Une vingtaine d'animations très diversifiées était proposée gratuitement à près de quatre cents jeunes âgés de 6 à 16 ans, autour de la salle des fêtes. Plus

ieurs centres de loisirs ont fait le déplacement, comme celui de Rosoy ou les enfants d'Animations vacances loisirs (AVL) de Briennon-sur-Armançon et même le centre social de l'Almont venu de Melun (Seine-et-Marne).

Cette année à Bellechaume



| *Parking de la salle des fêtes*



| *Circuit de randonnée*



| | *Réfection des bordures rue du Professeur Ramon*



Informations diverses

ADA

BIBLIOTHEQUE ARCES-DILO

VOUS INFORME QU'UN **POINT LECTURE**
EST ORGANISE A LA **MAIRIE DE**
BELLECHAUME LE PREMIER
MERCREDI DE CHAQUE MOIS DE 10H A
11H30

COTISATION ANNUELLE]:

12 € POUR LES ADULTES / GRATUITE
POUR LES ENFANTS.

UN GRAND CHOIX DE LIVRES VOUS EST PROPOSE :
ROMANS, DOCUMENTAIRES, POLICIERS, BIOGRAPHIES ...

VENEZ NOMBREUX, NOUS VOUS
ATTENDONS DANS UNE AMBIANCE
AMICALE ET CONVIVIALE



Nouvelle entreprise à Bellechaume :

**LAVAGE DE
POULLAILLERS**

FOUREAU MULTI-SERVICES

**ENTRETIEN
D'ESPACES VERTS**

Gérémy Foureau
06 47 25 61 32

FOUREAU MULTI-SERVICES

LAVAGE DE POULLAILLERS - ENTRETIEN D'ESPACES VERTS
TONTE DE PELOUSES - TAILLE DE HAIES - PLANTATIONS

3 bis, rue du Hangar 89210 Bellechaume

Et si on chantait !!!...

Plusieurs Bellechaumier(e)s chantent dans diverses chorales ... Et pourquoi pas se retrouver pour préparer un mini concert pour le 14 juillet ?

L'idée est venue simplement au cours d'une soirée ... animée ! Un musicien pour nous guider et nous accompagner, quelques voix volontaires, des répétitions tous les quinze jours entre mai et juillet, et le tour est joué.

C'était un vrai plaisir de chanter devant vous le 14 juillet ... Merci d'être venus nous écouter.

Nous espérons recommencer l'année prochaine ... Avis aux amateurs.

Martine



Exemple à suivre.

Quelques jeunes du village ont pris la décision de contribuer au « bien-être » à Bellechaume en nettoyant le parc de jeux en l'absence de Rémy.

Quelles que soient les raisons qui les ont amenés à prendre cette heureuse initiative, M. le Maire a tenu à les féliciter et leur a remis à chacun un petit présent pour les remercier et encourager ce type d'actions.

CHANGEMENT D'HEURE

Le passage à l'heure d'hiver se déroulera dimanche 27 octobre 2019 à 3 heures du matin. Il faudra enlever 60 minutes à l'heure légale. Il sera alors deux heures.

Changement d'heure

Le passage à l'heure d'hiver se déroulera dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 octobre 2019.



-1 heure

À 3 heures du matin, il sera alors 2 heures.

Le changement d'heure a été instauré en France à la suite du choc pétrolier de 1973-1974. Depuis 1998, les dates de changement d'heure ont été harmonisées au sein de l'Union européenne. Dans tous les pays membres, le passage à l'heure d'hiver s'effectue le dernier dimanche d'octobre et le passage à l'heure d'été le dernier dimanche de mars.

En mars 2019, les eurodéputés ont voté pour la suppression du changement d'heure saisonnier. Cette réforme devrait prendre effet en 2021.

Informations pratiques

Location de la salle des fêtes.

Elle s'effectue auprès de Madame Gomez Inosencia

Laissez-lui un message au

03.86.43.11.49

Les demandes de **cartes nationales d'identité** ou de **passesports** peuvent être faites dans n'importe quelle mairie de France équipée. Dans l'Yonne, vous pouvez vous adresser à Aillant-sur-Tholon, Auxerre, Avallon, Bleneau, Chablis, Joigny, Migennes, Pont-sur-Yonne, Saint-Florentin, Sens, Tonnerre, Toucy, Vermenton et Villeneuve-l'Archevêque.

Il est conseillé de prendre rendez-vous et de préremplir le Cerfa via le site www.service-public.fr

Inscription sur les listes électorales

L'année 2020 est celle du renouvellement des conseillers municipaux. Afin de pouvoir voter aux municipales, les personnes non inscrites sur la liste électorale de Bellechaume doivent le faire avant le 07 février soit à la mairie (cerfa 12669 – justificatif de domicile – pièce d'identité) soit via la plateforme service-public.fr

Affouages

Comme chaque année, des affouages seront disponibles pour les habitants de Bellechaume. Le nombre de stères disponibles et le tarif seront fixés en fin d'année par le conseil municipal. Chaque affouagiste est prié de se faire connaître en mairie avant le 31 janvier 2020.

FACTURATION EAU



Cette année, des problèmes de configuration de logiciels suite au changement d'ordinateur à la mairie et des modifications dans l'envoi des flux comptables avec la trésorerie ont entraîné des difficultés et des retards dans la facturation intermédiaire du service des eaux et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser. Tout a été mis en œuvre pour que cela ne se reproduise pas.

La relève des compteurs aura lieu à partir de mi-octobre et sera réalisée par Rémy. Nous remercions les personnes qui ne résident pas toute l'année à Bellechaume et dont les compteurs se trouvent à l'intérieur des propriétés de bien vouloir nous contacter pour convenir d'une date de relève ou de nous fournir l'index. Nous remercions également tous les habitants de bien vouloir laisser ou rendre accessible le compteur.

Enfin, quelques fuites ont été décelées cette année, certaines dues à un dysfonctionnement des compteurs. Il est donc important de relever votre compteur régulièrement afin d'éviter les mauvaises surprises et de contacter la mairie le plus rapidement possible en cas de doute sur une consommation semblant excessive.

Horaires des déchèteries :

10h-12h/14h-17h

Brienon : lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi

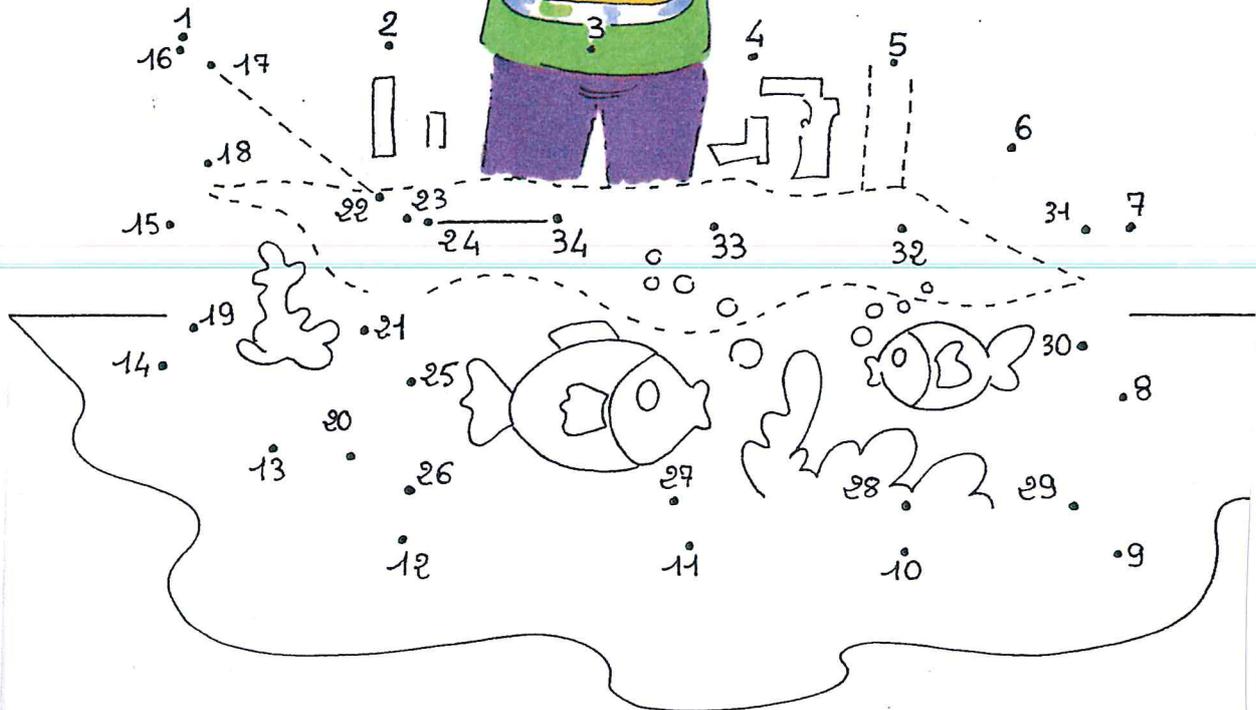
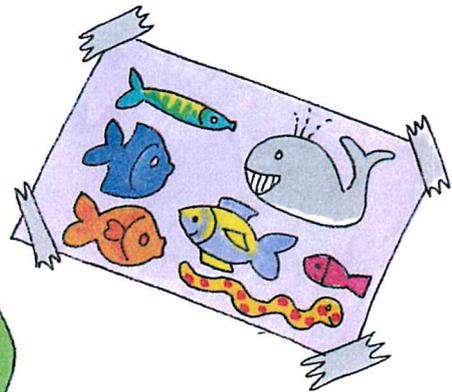
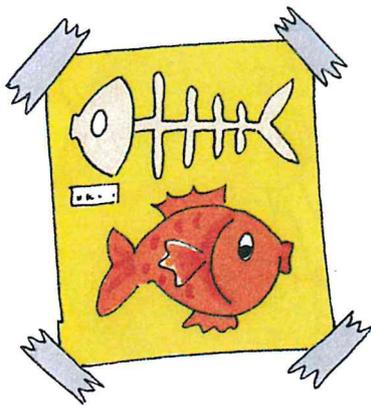
Seignelay : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi

Saint-Florentin : du lundi au samedi

Moment de détente

Dessin à points

Relie les points de 1 à 34,
complète les pointillés,
puis termine le coloriage de cette page.



Tous les mots se retrouvant dans cette grille peuvent y figurer en tous sens : horizontalement, verticalement, en diagonale, de haut en bas et vice-versa, de droite à gauche et inversement. Les mots se croisent et donc une lettre peut être commune à plusieurs d'entre eux. Le dernier mot à trouver qui n'est pas dans la liste est le mot mystérieux défini comme suit : **propos calomnieux.**

LE MOT MYSTÉRIEUX

D	I	M	I	N	U	E	R	E	I	Z	I	R	E	C
E	I	N	N	A	R	Y	T	I	A	V	E	N	I	R
A	E	C	I	R	T	A	P	R	C	G	L	N	E	
R	S	C	A	R	C	N	A	C	N	A	C	L	N	R
A	S	R	A	L	A	P	F	E	Z	E	I	E	E	
C	I	M	E	M	P	F	G	I	D	A	S	N	C	T
C	C	R	P	R	A	A	E	U	T	O	P	I	E	I
A	S	C	E	A	B	R	G	E	E	A	G	R	D	N
B	B	T	H	G	T	R	D	U	R	R	R	O	I	E
C	A	C	A	O	U	I	A	T	E	I	E	C	M	T
M	A	N	I	P	U	L	E	M	L	R	E	T	U	U
S	A	S	H	I	M	I	I	N	T	R	O	N	H	L
R	A	D	I	C	A	L	A	E	T	E	R	R	A	O
J	O	U	R	R	U	O	T	U	E	R	U	L	A	S
J	U	R	E	P	O	N	D	R	E	U	S	S	O	B

ABSCISSE
AGENCE
ALPAGUER
APPRET
ARRETE
AVENIR
BACCARA
BOSSUER
CACAOUI
CAMARD
CANCAN
CHOUIA
DECENNIE

DECLIC
DETAIL
DIMINUER
EOSINE
FEERIE
GAZIER
GREMIL
GUERET
HUMIDE
INTRON
JODHPUR
JOUR

JURE
LUCRATIF
MANIPULE
MARBRE
MARTYR
PATIENT
PATRICE
RADICAL
REPOUDRE
RETINE
RICAIN
RIZIERE

SALURE
SASHIMI
SOLUTE
TACLER
TERRIL
TOUR
TUER
TYRANNIE
UTOPIE

PORTRAIT-ROBOT

Retrouvez le personnage d'Halloween qui porte un chapeau, une veste, un bermuda, des chaussettes et des chaussures. Sa tête de citrouille est garnie de paille.



CROISÉS

DOUBLE FORCE

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

FORCE
2

HORIZONTALEMENT

1. Drôle de dame. – 2. Tonalité d'un texte, ou d'un discours. – 3. Épargne. Support de pontes. – 4. But. Pièce étrangère. – 5. Un écu peut l'être. Lettre d'Homère. – 6. Romains de Livourne. Disposé. – 7. Mot d'arbitre. Signe devant la note. – 8. Met en application. – 9. Piquant. À l'aise.

VERTICALEMENT

I. Sorties de routes. – II. Sort de terre. Mortifié. – III. Nerveux. Terme de comparaison. – IV. Clope. – V. Fatigue beaucoup. Sans cœur. – VI. Jamais le mot de la fin. Une affaire en or. – VII. Voie des voix. Effectif. – VIII. Catastrophes naturelles. – IX. Qui paraît peu fiable.

FORCE
1

HORIZONTALEMENT

1. Elle manque de sérieux. – 2. Répertoire. – 3. Étude. Endroit douillet. – 4. Honora les seins. A cours au Chili. – 5. Assemble bout à bout. Poussé. – 6. Dresser, en épelant. Disponible. – 7. À rejouer. Altération musicale. – 8. Met à mort. – 9. Produit de la mer. Décontracté.

VERTICALEMENT

I. Bandoulières. – II. Debout. Froissé. – III. Secoue vivement en tous sens. Semblable. – IV. Bohémienne. – V. Consomme. Qui manque de souplesse. – VI. Dans une énumération. Petite masse d'or. – VII. Récipient à cendres. Qui est bien tel qu'on le dit. – VIII. Secousses telluriques. – IX. Incertain.

Petits articles des habitants de Bellechaume

LES ABEILLES ET LE SARRAZIN

Cette année il a fait chaud, très chaud même à certains moments,

Les hommes ont souffert mais les animaux aussi,

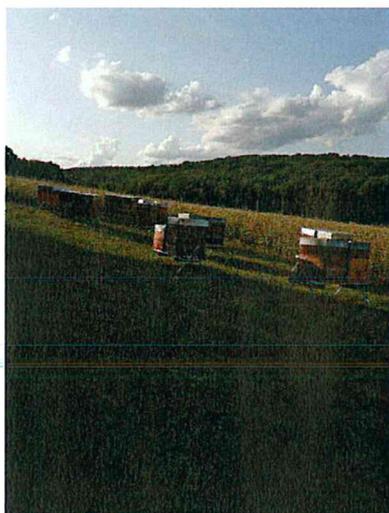
Ils ont dû s'adapter aux conditions climatiques difficiles,

C'est le cas des abeilles pour assurer une production de miel,

Elles vont travailler très tôt le matin et tard le soir,

Cette année, la miellée n'a pas été suffisante, pas de colza pour démarrer le travail, peu de fleurs acacia, peu de fleurs d'été,

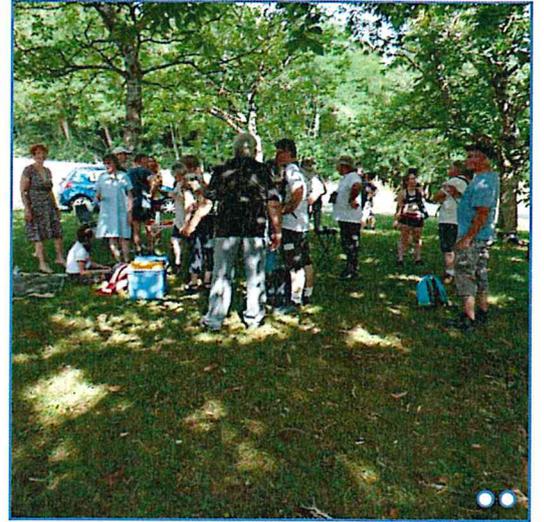
C'est pour cette raison qu'un apiculteur d'Ormoy a demandé à placer environ 70 ruches près des champs de sarrazin à Bellechaume pour que les abeilles puissent faire leurs réserves et passer l'hiver sans avoir à les nourrir. Le sarrazin est une plante qui fleurit régulièrement jusqu'aux premières gelées ou son fauchage afin de le récolter (les graines partent en Bretagne pour la fabrication des galettes)



Sophie Delmotte

Merci pour cet article.

*Chaque personne « inspirée »
est invitée à faire parvenir un
article en mairie à tout
moment de l'année pour la
prochaine édition !!!*



○ ○○ ○○○ ○○○○ ○○○○



○ ○○ ○○○ ○○○○ ○○○○